

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États financiers semestriels non audités – 2018
Au 30 juin 2018 et pour le semestre clos à cette date



Next Edge Bio-Tech Plus Fund
États financiers semestriels non audités
30 juin 2018

Table des matières

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière..... 2

États de la situation financière..... 3

États du résultat global 4

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables 5

Tableaux des flux de trésorerie 6

Inventaire du portefeuille..... 7

Notes des états financiers 12

Renseignements généraux..... 28

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

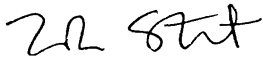
Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est responsable des états financiers ci-joints et de toute l'information contenue dans le présent rapport. Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration de Next Edge Capital Corp. à titre de gestionnaire et fiduciaire. Ils ont été dressés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB») et, le cas échéant, reflètent les jugements et les meilleures estimations de la direction.

La direction a mis en place des systèmes de contrôle interne afin de fournir l'assurance que les actifs sont protégés contre toute perte ou utilisation non autorisée et de produire des livres comptables fiables pour la préparation de l'information financière. Les systèmes de contrôle interne permettent à la direction de s'acquitter de ses responsabilités en matière d'intégrité des états financiers.

Le gestionnaire reconnaît qu'il est responsable de gérer les activités du Fonds dans l'intérêt supérieur des porteurs de parts.

Respectueusement,



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

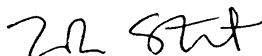
Next Edge Capital Corp.
Le 29 août 2018

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États de la situation financière (non audité)

| Aux | Notes | 30 juin 2018 | 31 décembre 2017 |
|--|-------|-------------------|---------------------|
| Actifs courants | | | |
| Actifs courants | | | |
| Placements | | | |
| Actions et obligations | 5 | 18 405 585 | 11 616 356 |
| Options achetées | 5 | 572 936 | 219 788 |
| Trésorerie | | 2 289 278 | 1 220 302 |
| Souscriptions à recevoir | | 60 300 | 20 000 |
| Montant à recevoir pour la vente de placements | | 365 687 | 77 754 |
| Intérêts à recevoir et autres créances | | 2 114 | 1 259 |
| Dividendes à recevoir | | 3 079 | 2 412 |
| | | 21 698 979 | 13 157 871 |
| PASSIF | | | |
| Passifs courants | | | |
| Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net | | | |
| Options vendues | 5 | 62 410 | 34 676 |
| Rachats à payer | | 5 000 | - |
| Montant à payer pour l'achat de placements | | 67 052 | 63 007 |
| Frais de gestion à payer | 8, 9 | 17 431 | 8 841 |
| Taxe de vente harmonisée à payer | | 2 674 | 1 870 |
| Charges à payer | | 27 049 | 24 521 |
| | | 181 616 | 132 915 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | 21 517 363 | 13 024 956 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie | | | |
| Catégorie A | | 6 895 816 | 3 740 962 |
| Catégorie A1 | | 2 056 903 | 2 121 357 |
| Catégorie F | | 10 688 885 | 5 327 648 |
| Catégorie F1 | | 1 875 759 | 1 834 989 |
| | | 21 517 363 | 13 024 956 |
| Nombre de parts rachetables en circulation par catégorie | | | |
| Catégorie A | 6 | 647 531 | 366 482 |
| Catégorie A1 | 6 | 180 083 | 195 048 |
| Catégorie F | 6 | 943 591 | 493 279 |
| Catégorie F1 | 6 | 159 453 | 164 675 |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part | | | |
| Catégorie A | | 10,65 | 10,21 |
| Catégorie A1 | | 11,42 | 10,88 |
| Catégorie F | | 11,33 | 10,80 |
| Catégorie F1 | | 11,76 | 11,14 |

Approuvé par Next Edge Capital Corp.



Toreigh N. Stuart
Chef de la direction



David Scobie
Chef de l'exploitation

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États du résultat global (non audité)

| Pour les semestres clos les 30 juin | Notes | 2018 | 2017 |
|--|-------|------------------|------------------|
| Produits | | | |
| Revenu d'intérêts aux fins de distribution | | 3 997 | 2 596 |
| Dividendes | | 14 867 | 7 680 |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets | | 21 697 | (5 281) |
| Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés | | | |
| Profit net réalisé à la vente de placements | | 661 355 | 129 360 |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements | | 559 783 | 2 170 768 |
| Profits nets sur les placements | | 1 221 138 | 2 300 128 |
| Total des produits | | 1 261 699 | 2 305 123 |
| Charges | | | |
| Frais de gestion | 8, 9 | 115 692 | 29 828 |
| Honoraires de rendement | 8, 9 | - | 269 097 |
| Frais d'administration | | 35 363 | 49 018 |
| Coûts de la communication de l'information aux porteurs de parts | | 20 984 | 10 750 |
| Honoraires d'audit | | 16 440 | 11 250 |
| Droits de garde | | 1 821 | 1 758 |
| Honoraires juridiques | | 27 045 | 31 365 |
| Honoraires du comité d'examen indépendant | 9 | 9 720 | 4 074 |
| Taxe de vente harmonisée | | 14 398 | 40 680 |
| Coûts de transaction | | 340 493 | 121 227 |
| Total des charges | | 581 956 | 569 047 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | 679 743 | 1 736 076 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie | | | |
| Catégorie A | | 70 621 | 478 085 |
| Catégorie A1 | | 106 069 | 422 634 |
| Catégorie F | | 400 719 | 490 291 |
| Catégorie F1 | | 102 334 | 345 066 |
| | | 679 743 | 1 736 076 |
| Nombre moyen de parts en circulation | | | |
| Catégorie A | | 484 942 | 287 417 |
| Catégorie A1 | | 191 545 | 224 358 |
| Catégorie F | | 653 820 | 294 366 |
| Catégorie F1 | | 161 433 | 179 196 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part | | | |
| Catégorie A | | 0,15 | 1,66 |
| Catégorie A1 | | 0,55 | 1,88 |
| Catégorie F | | 0,61 | 1,67 |
| Catégorie F1 | | 0,63 | 1,93 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

| Pour les semestres clos les 30 juin | 2018 | 2017 |
|---|-------------|-------------|
| Catégorie A | | |
| Début de la période | 3 740 962 | 1 996 614 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | 70 621 | 478 085 |
| Produit de l'émission de parts | 3 370 712 | 1 443 623 |
| Contrepartie versée pour le rachat de parts | (286 479) | (406 736) |
| Fin de la période | 6 895 816 | 3 511 586 |
| Catégorie A1 | | |
| Début de la période | 2 121 357 | 2 246 458 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | 106 069 | 422 634 |
| Contrepartie versée pour le rachat de parts | (170 523) | (227 965) |
| Fin de la période | 2 056 903 | 2 441 127 |
| Catégorie F | | |
| Début de la période | 5 327 648 | 2 591 255 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | 400 719 | 490 291 |
| Produit de l'émission de parts | 5 146 212 | 2 321 681 |
| Contrepartie versée pour le rachat de parts | (185 694) | (682 597) |
| Fin de la période | 10 688 885 | 4 720 630 |
| Catégorie F1 | | |
| Début de la période | 1 834 989 | 1 741 511 |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation | 102 334 | 345 066 |
| Produit de l'émission de parts | 63 716 | 181 113 |
| Contrepartie versée pour le rachat de parts | (125 280) | (206 950) |
| Fin de la période | 1 875 759 | 2 060 740 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Tableaux des flux de trésorerie (non audité)

| Pour les semestres clos les 30 juin | 2018 | 2017 |
|--|--------------------|--------------------|
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation | | |
| Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 679 743 | 1 736 076 |
| Ajustements afin de rapprocher l'augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | | |
| Produit de la vente de placements | 24 913 325 | 13 029 627 |
| Achat de placements | (31 082 512) | (14 183 517) |
| (Profit) perte de change sur la trésorerie et les autres actifs nets | (21 697) | 5 281 |
| Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés | (567 989) | (2 170 768) |
| Profit net réalisé à la vente de placements | (661 355) | (129 360) |
| Augmentation des intérêts à recevoir et autres créances | (855) | - |
| Augmentation des dividendes à recevoir | (667) | (240) |
| Augmentation (diminution) des autres créditeurs et des charges à payer | 11 922 | (36 703) |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation | (6 730 085) | (1 749 604) |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement | | |
| Produit de l'émission de parts rachetables | 8 540 340 | 3 784 544 |
| Montant versé au rachat de parts rachetables | (762 976) | (1 513 161) |
| Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement | 7 777 364 | 2 271 383 |
| Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets | 21 697 | (5 281) |
| Augmentation nette de la trésorerie | 1 047 279 | 521 779 |
| Trésorerie au début de la période | 1 220 302 | 842 418 |
| Trésorerie à la fin de la période | 2 289 278 | 1 358 916 |
| La trésorerie comprend : | | |
| Fonds en banque | 2 289 278 | 1 358 916 |
| Intérêts reçus | 3 142 | 2 596 |
| Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts à la source | 14 200 | 7 440 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2018

| Nombre d'actions | Titres par secteur | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
|------------------|---|------------------|-------------------|
| | Positions acheteur (89,5 %) | | |
| | Actions canadiennes (27,3 %) | | |
| | Biotechnologie (7,0 %) | | |
| 47 000 | Aurinia Pharmaceuticals Inc. | 324 842 | 355 320 |
| 325 000 | DiaMedica Therapeutics Inc. | 100 750 | 300 035 |
| 162 500 | DiaMedica Therapeutics Inc., bons de souscription, 19 mars 2020 - prix d'exercice 0,35 \$ | - | 69 285 |
| 1 950 000 | Microbix Biosystems Inc. | 678 511 | 575 250 |
| 212 500 | Microbix Biosystems Inc. bons de souscription, 18 octobre 2020 - prix d'exercice 0,36 \$ | - | 15 962 |
| 200 000 | Microbix Biosystems Inc. bons de souscription, 9 octobre 2020 - prix d'exercice 0,55 \$ | - | 8 180 |
| 160 000 | ProMIS Neurosciences Inc. | 63 685 | 60 800 |
| 200 000 | ProMIS Neurosciences Inc., bons de souscription, 9 août 2022 - prix d'exercice 0,30 \$ | - | 38 082 |
| 310 000 | ProMIS Neurosciences Inc., bons de souscription, 10 février 2020 - prix d'exercice 0,20 \$ | - | 68 447 |
| 288 000 | RepliCel Life Sciences Inc. bons de souscription, 28 octobre 2018 - prix d'exercice 0,85 \$ | - | 1 371 |
| | Total - Biotechnologie | 1 167 788 | 1 492 732 |
| | Appareils et logiciels (7,4 %) | | |
| 130 000 | CVR Medical Corp., bons de souscription, 19 octobre 2018 - prix d'exercice 0,70 \$ | - | 390 |
| 710 000 | LED Medical Diagnostics Inc. | 395 773 | 291 100 |
| 166 667 | LED Medical Diagnostics Inc., bons de souscription, 11 février 2019 - prix d'exercice 1,00 \$ | - | 5 756 |
| 355 000 | Opsens Inc. | 380 551 | 319 500 |
| 267 100 | Profound Medical Corp. | 267 393 | 256 416 |
| 2 180 000 | SQL Diagnostics Inc. | 369 863 | 348 800 |
| 500 000 | SQL Diagnostics Inc., bons de souscription, 20 décembre 2022 - prix d'exercice 0,20 \$ | - | 46 306 |
| 845 000 | SQL Diagnostics Inc., bons de souscription, 10 mars 2022 - prix d'exercice 0,21 \$ | - | 69 997 |
| 337 000 | Theralase Technologies Inc. bons de souscription 3 mars 2020 - prix d'exercice 0,54 \$ | 15 000 | 46 724 |
| 22 222 | Titan Medical Inc., bons de souscription, 29 juin 2022 - prix d'exercice 0,20 \$ | - | 132 909 |
| 6 667 | Titan Medical Inc., bons de souscription, 16 mars 2019 - prix d'exercice 0,40 \$ | - | 12 678 |
| 6 667 | Titan Medical Inc., bons de souscription, 16 mars 2021 - prix d'exercice 0,50 \$ | - | 28 445 |
| | Total - Appareils et logiciels | 1 428 580 | 1 559 021 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2018

| Nombre d'actions | Titres par secteur | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
|---------------------|--|------------------|-------------------|
| | Services et matériel de soins de santé (6,1 %) | | |
| 720 000 | Centric Health Corp. | 329 465 | 205 200 |
| 82 000 | Extendicare Inc. | 705 959 | 594 500 |
| 275 000 | Hamilton Thorne Ltd. | 238 156 | 250 250 |
| 1 900 000 | Protech Home Medical Corp. | 234 711 | 247 000 |
| | Total - Services et matériel de soins de santé | 1 508 291 | 1 296 950 |
| | Produits pharmaceutiques (6,8 %) | | |
| 335 000 | Antibe Therapeutics Inc. | 73 700 | 127 300 |
| 460 000 | Ceapro Inc. | 313 414 | 276 000 |
| 47 500 | Ceapro Inc. bons de souscription, 8 juillet 2018 - prix d'exercice 1,50 \$ | - | - |
| 180 000 | Cipher Pharmaceuticals Inc. | 802 673 | 525 600 |
| 10 000 | Growforce Holdings Inc. - Droits | - | - |
| 100 000 | Growforce Holdings Inc. | 165 000 | 165 000 |
| 48 000 | Medicure Inc. | 347 899 | 337 440 |
| | Total - Produits pharmaceutiques | 1 702 686 | 1 431 340 |
| | Total des actions canadiennes | 5 807 345 | 5 780 043 |
| | Actions américaines (52,3 %) | | |
| | Biotechnologie (41,8 %) | | |
| 89 000 | Applied Genetic Technologies Corp. | 554 664 | 433 175 |
| 50 000 | Brainstorm Cell Therapeutics Inc. | 297 930 | 256 511 |
| 5 000 | FibroGen Inc. | 199 242 | 411 734 |
| 14 000 | Halozyme Therapeutics Inc. | 250 765 | 310 681 |
| 5 800 | Incyte Corp. | 469 279 | 511 181 |
| 8 400 | Ionis Pharmaceuticals Inc. | 516 485 | 460 442 |
| 5 600 | Neurocrine Biosciences Inc. | 378 704 | 723 683 |
| 30 000 | Neurotrope Inc. | 249 927 | 382 005 |
| 15 625 | Neurotrope Inc., bons de souscription, 17 novembre 2021 - prix d'exercice 0,40 \$ | - | 35 476 |
| 9 000 | Portola Pharmaceuticals Inc. | 432 395 | 447 159 |
| 1 200 | Regeneron Pharmaceuticals Inc. | 451 245 | 544 578 |
| 6 500 | REGENXBIO Inc. | 316 850 | 613 490 |
| 2 200 | Sage Therapeutics Inc. | 228 358 | 452 994 |
| 3 100 | Sarepta Therapeutics Inc. | 140 058 | 539 013 |
| 4 700 | Spark Therapeutics Inc. | 327 421 | 511 671 |
| 235 000 | Synergy Pharmaceuticals Inc. | 845 887 | 537 885 |
| 6 500 | TESARO Inc. | 428 096 | 380 235 |
| 31 000 | Tocagen Inc. | 407 890 | 380 873 |
| 4 800 | Ultragenyx Pharmaceutical Inc. | 330 113 | 485 367 |
| 17 000 | Voyager Therapeutics Inc. | 320 251 | 436 964 |
| | Total - Biotechnologie | 7 145 560 | 8 855 117 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2018

| Nombre d'actions | Titres par secteur | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
|---------------------|---|-------------------|-------------------|
| | Appareils et logiciels (4,8 %) | | |
| 170 000 | MRI Interventions Inc. | 478 165 | 480 794 |
| 125 000 | MRI Interventions Inc., bons de souscription, 26 mai 2022 - prix d'exercice 2,20 \$ | - | 209 004 |
| 60 000 | Senseonics Holdings Inc. | 307 481 | 324 388 |
| | Total - Appareils et logiciels | 785 646 | 1 014 186 |
| | Produits pharmaceutiques (6,5 %) | | |
| 13 000 | Collegium Pharmaceutical Inc. | 293 455 | 407 853 |
| 153 800 | IntelGenx Technologies Corp. bons de souscription, 1 ^{er} juin 2021 - prix d'exercice 0,80 \$ | - | 56 829 |
| 153 800 | IntelGenx Technologies Corp. | 128 645 | 160 847 |
| 16 500 | Intra-Cellular Therapies Inc. | 329 090 | 383 524 |
| 29 000 | Paratek Pharmaceuticals Inc. | 588 420 | 389 108 |
| | Total - Produits pharmaceutiques | 1 339 610 | 1 398 161 |
| | Total des actions américaines | 9 270 816 | 11 267 464 |
| | Obligations américaines (0,6 %) | | |
| 100 000 | IntelGenx Technologies Corp., placements privés, 1 ^{er} juin 2021 | 128 645 | 131 544 |
| | Obligations américaines | 128 645 | 131 544 |
| | Total des actions et obligations américaines | 9 399 461 | 11 399 008 |
| | Actions internationales (5,7 %) | | |
| | Biotechnologie (2,8 %) | | |
| 27 000 | AC Immune SA | 310 077 | 330 308 |
| 7 500 | Genfit | 254 035 | 267 865 |
| | Total - Biotechnologie | 564 112 | 598 173 |
| | Appareils et logiciels (2,9 %) | | |
| 9 000 | Novocure Ltd. | 149 835 | 370 560 |
| 200 000 | ReWalk Robotics Ltd. | 316 031 | 257 801 |
| | Total - Appareils et logiciels | 465 866 | 628 361 |
| | Total des actions internationales | 1 029 978 | 1 226 534 |
| | Total des actions et obligations | 16 236 784 | 18 405 585 |
| | Options (2,7 %) | | |
| | Options achetées (se reporter aux informations sur les options) | 507 235 | 572 936 |
| | Total des positions acheteur | 16 744 019 | 18 978 521 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2018

| Nombre d'actions | Titres par secteur | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|--|-------------------|-------------------|
| | Positions vendeur (-0,3 %) | | |
| | Options vendues (se reporter aux informations sur les options) | (74 078) | (62 410) |
| | Coûts de transaction | (76 663) | - |
| Total du portefeuille de placements et des options (87,9 %) | | 16 593 278 | 18 916 111 |
| | Trésorerie (10,6 %) | | 2 289 278 |
| | Autres actifs nets (1,5 %) | | 311 974 |
| Total de l'actif net (100 %) | | | 21 517 363 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Inventaire du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2018

Informations sur les options

| Participation sous-jacente | Type d'option | Nombre d'options | Prix d'exercice (\$) | Date d'échéance | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
|--|---------------|------------------|----------------------|-----------------|-----------------|-------------------|
| Acceleron Pharma Inc. | d'achat | 200 | 45 | 17 août 2018 | 77 908 | 160 485 |
| Flexion Therapeutics Inc. | d'achat | 150 | 30 | 17 août 2018 | 25 889 | 19 732 |
| Galapagos NV | d'achat | 100 | 125 | 19 oct. 2018 | 37 886 | 31 370 |
| Incyte Corp. | d'achat | 43 | 85 | 20 juill. 2018 | 3 535 | 424 |
| Intercept Pharmaceuticals | d'achat | 100 | 90 | 20 juill. 2018 | 30 913 | 31 242 |
| Invesco Currencyshares Cnd | d'achat | 1 500 | 75 | 21 sept. 2018 | 163 385 | 226 914 |
| Neurotrope Inc. | d'achat | 100 | 10 | 19 oct. 2018 | 28 940 | 15 128 |
| Neurotrope Inc. | d'achat | 50 | 12,5 | 19 oct. 2018 | 5 262 | 5 426 |
| Total des options d'achat achetées | | | | | 373 718 | 490 721 |
| Invesco QQQ Trust, série 1 | de vente | 250 | 160 | 17 août 2018 | 80 242 | 54 591 |
| Ishares Nasdaq Biotech | de vente | 300 | 100 | 17 août 2018 | 53 275 | 27 624 |
| Total des options de vente achetées | | | | | 133 517 | 82 215 |
| Total des options achetées | | | | | 507 235 | 572 936 |
| Participation sous-jacente | Type d'option | Nombre d'options | Prix d'exercice (\$) | Date d'échéance | Coût moyen (\$) | Juste valeur (\$) |
| Fibrogen Inc. | d'achat | (50) | 65 | 20 juill. 2018 | (12 300) | (10 195) |
| Neurocrine Biosciences Inc. | d'achat | (20) | 105 | 20 juill. 2018 | (6 729) | (4 341) |
| Novocure Ltd. | d'achat | (40) | 32,5 | 20 juill. 2018 | (5 788) | (4 209) |
| Regenxbio Inc. | d'achat | (30) | 70 | 20 juill. 2018 | (13 812) | (25 651) |
| Sarepta Therapeutics | d'achat | (15) | 145 | 20 juill. 2018 | (10 359) | (6 373) |
| Spark Therapeutics Inc. | d'achat | (20) | 90 | 20 juill. 2018 | (7 893) | (3 749) |
| Ultragenyx Pharmaceutical | d'achat | (30) | 80 | 20 juill. 2018 | (17 197) | (7 892) |
| Total des options d'achat vendues | | | | | (74 078) | (62 410) |
| Total des options vendues | | | | | (74 078) | (62 410) |
| Total des options | | | | | 433 157 | 510 526 |

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

1) RENSEIGNEMENTS SUR LE FONDS

Next Edge Bio-Tech Plus Fund (le «Fonds») est un fonds commun de placement constitué comme une fiducie sous le régime des lois de la province d'Ontario, selon une déclaration de fiducie datée du 1^{er} décembre 2014 signée par Next Edge Capital Corp., à titre de fiduciaire. Le Fonds est divisé en parts de participation («parts»), qui représentent une participation dans le Fonds détenue par des porteurs de parts. Le Fonds compte quatre catégories de parts : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1.

Ce Fonds vise à procurer une plus-value du capital à court terme et à long terme au moyen de la détention de titres de sociétés canadiennes et américaines de faible et de moyenne capitalisation évoluant dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé. Les activités de placement du Fonds, conformément à son objectif de placement, ont débuté le 17 février 2015.

Next Edge Capital Corp. (le «gestionnaire») est le fiduciaire, le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds. Le dépositaire, l'agent chargé de la tenue des registres, l'agent des transferts et l'agent d'évaluation du Fonds est RBC Investor & Treasury Services. Le siège social du Fonds est situé au 1, Toronto Street, bureau 200, Toronto (Ontario) Canada, M5C 2V6.

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire le 29 août 2018.

2) BASE D'ÉTABLISSEMENT ET RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* («IAS 34»), publiée par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, le Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière («IFRS»). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

En appliquant les IFRS, la direction peut faire des estimations et émettre des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes considérées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds.

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements du Fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»). Les actifs et passifs dérivés sont classés et évalués à la JVRN. L'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisés, s'il y a lieu, selon le taux d'intérêt effectif du contrat.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

IFRS 9, Instruments financiers

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent des actifs et passifs financiers, comme les titres de créance, les titres de participation, les fonds communs de placement à capital variable, les instruments dérivés, la trésorerie et les autres créances clients et dettes fournisseurs. Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés aux états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie liés à l'instrument en question est échu ou lorsque le Fonds a cédé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de celui-ci.

Transition à IFRS 9

Avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, le Fonds a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. Selon cette nouvelle norme, les actifs sont comptabilisés au coût amorti, à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net («JVRN»), ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG»), en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision à l'égard du modèle économique utilisé représentent un jugement comptable.

Le classement et l'évaluation des passifs demeurent essentiellement inchangés, sauf pour ce qui est des passifs comptabilisés à la JVRN. Pour ces passifs, les variations de la juste valeur attribuables aux variations du risque de crédit propre à l'entité sont présentées dans les autres éléments du résultat global à moins qu'elles aient une incidence sur les montants comptabilisés en résultat net.

Lors de la transition à IFRS 9, les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds préalablement classés à la JVRN aux termes d'IAS 39 ont continué d'être classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (ou selon toute autre catégorie de classement spécifique déterminée). Aucun changement n'a été apporté aux caractéristiques mesurées pour tout actif ou passif financier lors de la transition à IFRS 9.

L'adoption d'IFRS 9 n'a eu aucune incidence sur l'actif net ou sur les résultats du Fonds. L'adoption d'IFRS 9 a également été appliquée de manière rétrospective et n'a entraîné aucun changement pour la période précédente.

Classement et évaluation

En vertu d'IFRS 9, les catégories de classement et d'évaluation sont les suivantes : au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG») et à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»). En vertu d'IFRS 9, le modèle économique utilisé pour gérer les instruments financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels associés à ces instruments financiers doivent être pris en considération pour déterminer les catégories de classement et d'évaluation. Le Fonds a effectué une évaluation du modèle économique et des flux de trésorerie contractuels et l'application des exigences de classification et d'évaluation d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur ses états de la situation financière.

Selon le modèle économique adopté par le Fonds, les actifs financiers sont gérés dans le but de générer des flux de trésorerie de la vente d'actifs. Les décisions sont prises en fonction de la juste valeur de ces actifs, et ceux-ci sont gérés de manière à réaliser cette juste valeur. Le modèle économique repose sur la catégorie de classification et d'évaluation des actifs financiers à la JVRN. Le Fonds prévoit continuer d'évaluer à la JVRN

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

tous les actifs financiers actuellement comptabilisés à la juste valeur. Les titres de créance devraient continuer d'être évalués à la JVRN en vertu d'IRFS 9 étant donné que le Fonds ne s'attend pas à détenir ces actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels en fonction de son modèle économique. La perception des flux de trésorerie contractuels n'est pas essentielle à l'atteinte de l'objectif du modèle économique du Fonds, mais plutôt accessoire.

Les prêts et les créances clients sont détenus dans le but de percevoir les flux de trésorerie contractuels et ils devraient donner lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Ainsi, le Fonds s'attend à ce que les prêts et les créances clients continuent d'être évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

Dépréciation

En vertu d'IFRS 9, une entité doit comptabiliser une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur des actifs financiers évalués au coût amorti ou à la JVAERG. Les actifs financiers détenus par le Fonds qui sont évalués à la JVRN ne seront pas assujettis à la nouvelle exigence relative à la comptabilisation d'une correction de valeur.

Pour ce qui est des prêts et des créances, le Fonds prend en considération l'analyse des données historiques et les informations prospectives pour déterminer toute perte de crédit attendue. À la date des présents états financiers, tous les prêts et créances doivent être réglés dans un avenir rapproché. Le Fonds estime que la probabilité de défaillance est presque nulle puisque ces instruments présentent un faible risque de défaillance et que la capacité des contreparties à respecter leurs obligations contractuelles dans un avenir rapproché est solide. Compte tenu de l'exposition limitée du Fonds au risque de crédit, aucune correction de valeur n'a été comptabilisée puisqu'une telle dépréciation n'aurait pas d'incidences importantes sur les états financiers.

Juste valeur et évaluation ultérieure des instruments financiers

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié pour les actifs et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont évalués par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. Les titres à revenu fixe, les débentures et les autres instruments d'emprunt, y compris les placements à court terme, sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus.

Le Fonds peut prendre part à des opérations sur contrats d'option en achetant (positions acheteur) ou en vendant (positions vendeur) des contrats d'option d'achat ou de vente. Ces contrats présentent différents risques pour le Fonds - le risque pour les positions acheteur est limité à la prime versée à l'achat des contrats d'option, alors que le risque pour les positions vendeur est potentiellement illimité jusqu'à ce qu'elles soient liquidées ou expirées.

La prime payée à l'achat d'une option est constatée à titre d'actif dans les états de la situation financière. La prime est évaluée à chaque date d'évaluation à un montant équivalant à la juste valeur de l'option qui aurait eu pour effet de liquider la position. La variation de l'écart entre la prime et la juste valeur est constatée à titre de «Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements» aux états du résultat global. Lorsqu'une option achetée expire, le Fonds réalise une perte égale à la prime payée. Lorsqu'une option achetée est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le produit et la

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

prime payée. Lorsqu'une option d'achat achetée est levée, la prime payée est ajoutée au coût d'acquisition du titre sous-jacent. Lorsqu'une option de vente achetée est levée, la prime payée est soustraite du produit de la vente du titre sous-jacent qui devait être vendu.

La prime reçue à la vente d'une option d'achat ou de vente est constatée à titre de passif dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option vendue expire, le Fonds réalise un profit égal à la prime reçue. Lorsqu'une option vendue est liquidée, le Fonds réalise un profit ou subit une perte équivalant à l'écart entre le coût auquel le contrat a été liquidé et la prime reçue. Lorsqu'une option d'achat vendue est levée, la prime reçue est ajoutée au produit de la vente des placements sous-jacents pour déterminer le profit réalisé ou la perte subie. Lorsqu'une option de vente vendue est levée, la prime reçue est déduite du coût du placement sous-jacent qu'avait acheté le Fonds. Le profit ou la perte que réalise ou subit le Fonds lorsqu'une option achetée ou vendue expire ou est liquidée est constaté à titre de «Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements» aux états du résultat global.

L'évaluation de tous les bons de souscription qui ne sont pas négociés en Bourse ainsi que l'évaluation ultérieure à la date d'achat initial des options vendues sont établies au moyen du modèle de Black-Scholes.

Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est classé dans les passifs financiers et est rachetable au gré du porteur de parts à des prix basés sur la valeur liquidative par part du Fonds au moment du rachat. Les montants sont constamment évalués à leur valeur de rachat.

La valeur liquidative à la clôture de chaque jour ouvrable ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable, du jour ouvrable suivant ou à toute autre date déterminée par le gestionnaire (une «date d'évaluation») est obtenue par l'agent d'évaluation selon la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif, compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables. La valeur liquidative par part de toute catégorie de parts du Fonds pour une date d'évaluation est obtenue en divisant la juste valeur de l'actif du Fonds à ce moment-là, moins le montant total de son passif (compte non tenu des passifs attribuables aux porteurs de parts rachetables) dans chaque cas étant attribuable à la catégorie de parts, par le nombre total de parts de la catégorie en circulation lorsque le calcul est effectué à la date d'évaluation, et en arrondissant le résultat obtenu à la quatrième décimale au plus.

Pour chaque part du Fonds vendue, le Fonds reçoit un montant équivalant à la valeur liquidative par part, à la date de l'opération. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative par part à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, le nombre de parts émises et en circulation est réduit et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est diminué de la valeur liquidative correspondante à la date de rachat.

Le calcul de la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables («actif net») aux fins des états financiers selon les IFRS est conforme au calcul de la valeur liquidative aux fins des opérations.

Opérations de placement et comptabilisation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Les produits et les charges sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice. Le revenu d'intérêts aux fins de distribution est comptabilisé à mesure qu'il est réalisé.

Les revenus de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi. Les revenus de dividendes sont présentés avant les retenues d'impôts à la source non recouvrables, qui sont présentées séparément dans les états du résultat global.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

Le «revenu d'intérêts aux fins de distribution» qui figure aux états du résultat global correspond à l'intérêt nominal reçu par le Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Les profits et les pertes réalisés sur les opérations de titres sont calculés selon le coût moyen.

La variation d'une période à l'autre de l'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présentée à titre de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements.

Les coûts de transaction, tels que les commissions de courtage, engagés à l'achat et à la vente de titres par le Fonds sont imputés au résultat net de la période.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation du Fonds, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités. Le rendement du Fonds est évalué et ses liquidités sont gérées en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est considéré comme la monnaie qui représente le plus fidèlement les effets économiques des transactions, conditions et événements sous-jacents. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens.

La juste valeur des placements de portefeuille, des avoirs et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change de clôture en vigueur à la date d'évaluation. Les produits, les charges et les opérations de placement en devises sont convertis dans la monnaie de présentation du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et aux montants à recevoir et à payer sont présentés à titre de «Profit (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs nets», et les profits et pertes de change se rapportant aux instruments financiers classés à la JVRN sont présentés sous les postes «Profit net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements» et «Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements» dans les états du résultat global.

Trésorerie

La trésorerie se compose de dépôts auprès d'institutions financières.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculée en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la catégorie par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la catégorie au cours de la période.

Attribution de produits et de charges

Les profits ou les pertes réalisés et latents, les produits et les charges (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts participatives rachetables chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective de la journée précédente, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts participatives rachetables dans la journée, pour chaque catégorie de parts à la date de l'attribution. Les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie de parts sont affectés à la catégorie correspondante en conséquence. Toutes les charges d'exploitation sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès du Fonds.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

Imposition

Le Fonds répond à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la «Loi de l'impôt»). La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le revenu. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le revenu, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière.

Se reporter à la note 7, *Impôts sur le revenu*.

3) NORMES PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

À la date de publication des états financiers du Fonds, il n'y a aucune norme publiée mais non encore en vigueur. Le Fonds adoptera les normes applicables lorsqu'elles entreront en vigueur.

4) JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

Évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés non cotés sur un marché actif

De temps à autre, le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des titres non cotés, des titres privés ou des dérivés. Les titres non cotés sont évalués selon une cote fournie par des courtiers en valeurs mobilières reconnus ou, à défaut, leur juste valeur est évaluée par le gestionnaire en fonction des derniers renseignements publiés. La juste valeur des titres privés est établie à l'aide de modèles d'évaluation qui peuvent être fondés, en partie, sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables du marché. Ces méthodes et procédures peuvent comprendre notamment des comparaisons effectuées avec des cours de titres comparables ou semblables, l'obtention de renseignements liés à l'évaluation de la part d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont examinées de façon indépendante par le gestionnaire afin de garantir qu'elles sont raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente liée à l'évaluation, les justes valeurs estimées pour ces titres pourraient être très différentes des valeurs qui auraient été utilisées si un marché pour le placement avait existé. Les risques perçus liés à la solvabilité des émetteurs, à la prévisibilité des flux de trésorerie et à la durée jusqu'à l'échéance ont tous un effet sur la juste valeur des titres privés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre à l'entité que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers.

Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

5) RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Les activités du Fonds exposent celui-ci à divers risques dont le risque de concentration du portefeuille, le risque lié au secteur de la biotechnologie, le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix).

Le gestionnaire de portefeuille vise à dégager une plus-value à long terme pour le Fonds au moyen d'un coefficient alpha en effectuant une sélection active dans le secteur plutôt qu'en se fondant sur un coefficient bêta passif et l'évolution du secteur. Le gestionnaire de portefeuille se concentre sur les sociétés qui en sont aux étapes finales du développement clinique ou au début de la commercialisation, qui respectent certains critères exclusifs précis et dont les données ont fait l'objet d'analyses examinées par des pairs. En règle générale, le Fonds investit dans des actions de sociétés dont la capitalisation est plus petite que celles qui composent l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé et l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies. Les actions dans lesquelles le Fonds investit ont tendance à présenter une plus grande probabilité de hausse et sont généralement plus volatiles que celles qui sont comprises dans les indices susmentionnés. Le Fonds utilise également des dérivés pour couvrir le risque de baisse de l'ensemble du secteur et ses positions les plus importantes (se reporter à l'inventaire du portefeuille).

Risque de concentration du portefeuille

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type d'actif, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Comme le mandat du Fonds est d'investir principalement dans les secteurs de la biotechnologie et des soins de santé au Canada et aux États-Unis, le Fonds est exposé aux risques propres à ces secteurs, lesquels sont présentés ci-après. Veuillez vous reporter à l'inventaire du portefeuille pour consulter la liste du portefeuille du Fonds.

Les tableaux suivants résument les risques de concentration des placements auxquels le Fonds est exposé en raison de son objectif de placement. La répartition du portefeuille peut varier en raison des opérations du portefeuille.

| Portefeuille par catégorie d'actifs | % de la valeur liquidative | |
|--|-----------------------------------|---------------------|
| | 30 juin 2018 | 31 déc. 2017 |
| Actions américaines | 52,4 % | 48,7 % |
| Actions canadiennes | 26,9 % | 31,2 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 10,6 % | 9,4 % |
| Actions internationales | 5,7 % | 9,3 % |
| Options sur actions | 2,2 % | 1,0 % |
| Obligations américaines | 0,6 % | - |
| Options sur indice boursier | 0,1 % | 0,4 % |
| Total des placements | 98,5 % | 100,0 % |
| Autres actifs (passifs) nets | 1,5 % | - |
| Valeur liquidative totale | 100,0 % | 100,0 % |

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

| Portefeuille par secteur | % de la valeur liquidative | |
|--|-----------------------------------|---------------------|
| | 30 juin 2018 | 31 déc. 2017 |
| Biotechnologie | 53,5 % | 4,6 % |
| Appareils et logiciels | 14,8 % | - |
| Produits pharmaceutiques | 12,1 % | 40,3 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 11,7 % | 9,4 % |
| Services et matériel de soins de santé | 6,0 % | 26,2 % |
| Options sur indice boursier | 0,4 % | 1,0 % |
| Produits pharmaceutiques et biotechnologie | - | 18,5 % |
| Soins de santé | - | - |
| Options sur actions | - | - |
| Total des placements | 98,5 % | 100,0 % |
| Autres actifs (passifs) nets | 1,5 % | - |
| Valeur liquidative totale | 100,0 % | 100,0 % |

| Portefeuille par pays | % de la valeur liquidative | |
|---|-----------------------------------|---------------------|
| | 30 juin 2018 | 31 déc. 2017 |
| États-Unis | 55,2 % | 50,0 % |
| Canada | 26,9 % | 31,2 % |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 10,6 % | 9,4 % |
| Jersey | 1,7 % | 1,8 % |
| Suisse | 1,5 % | 2,0 % |
| France | 1,2 % | 1,8 % |
| Israël | 1,2 % | 1,4 % |
| Belgique | 0,2 % | 0,1 % |
| Bermudes | - | 1,3 % |
| Irlande | - | 1,0 % |
| Total des placements | 98,5 % | 100,0 % |
| Autres actifs (passifs) nets | 1,5 % | - |
| Valeur liquidative totale | 100,0 % | 100,0 % |

Risque lié au secteur de la biotechnologie

Les sociétés du secteur de la biotechnologie investissent d'importantes sommes dans la recherche et le développement, ce qui ne donne pas nécessairement lieu à la mise au point de produits rentables. Ce secteur est également soumis à une réglementation gouvernementale croissante, ce qui peut retarder ou empêcher la mise en marché de nouveaux produits. La réussite d'un grand nombre de sociétés du secteur de la biotechnologie repose sur leur capacité à utiliser et à faire respecter leurs droits en matière de propriété intellectuelle ainsi que leurs brevets. Toute violation de ces droits pourrait avoir des répercussions financières défavorables. Les sociétés du secteur de la biotechnologie évoluent dans un milieu où prévaut une forte concurrence et connaissent des avancées technologiques rapides, ce qui peut faire en sorte que les produits ou les services d'une société deviennent rapidement désuets. Les sociétés du secteur sont également susceptibles de faire l'objet de poursuites relatives à la responsabilité liée au produit, et leurs frais d'assurance sont par conséquent élevés. La valeur marchande des placements dans le secteur de la biotechnologie est souvent fondée sur la spéculation ainsi que sur des attentes à l'égard de produits futurs, de la progression de la recherche et de l'inscription de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. La volatilité des titres des sociétés du secteur de la biotechnologie, et surtout celle des nouvelles sociétés de petite taille, est souvent plus marquée que la volatilité du marché dans son ensemble.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que l'émetteur du titre ou la contrepartie d'un instrument financier ne puisse pas répondre à ses exigences financières. La juste valeur d'un titre de créance tient compte de la cote de crédit de l'émetteur. La valeur comptable des titres de créance telle qu'elle est présentée dans l'inventaire du portefeuille représente l'exposition au risque de crédit du Fonds. L'exposition au risque de crédit pour les instruments dérivés est fondée sur le profit latent du Fonds sur les obligations contractuelles avec la contrepartie à la date des états financiers. L'exposition au risque de crédit des autres actifs du Fonds est représentée par leur valeur comptable telle qu'elle est présentée dans les états de la situation financière.

Au 31 décembre 2017, le Fonds ne détenait pas de titres de créance.

Le tableau ci-dessous présente, pour le Fonds, l'exposition des titres de créance par note de crédit au 30 juin 2018.

| Contrepartie | Note de crédit | 30 juin 2018 \$ CA | Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent |
|------------------------|----------------|-----------------------|--|
| Intelgenx Technologies | Sans notation | 131 544 | 0,6 |
| | | 131 544 | 0,6 |

La contrepartie à toutes les opérations du Fonds sur les options est la Banque de Montréal, dont la dette à court terme a obtenu la note de crédit de A-1 de S&P.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que le fonds sous-jacent éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé à des rachats en espèces chaque jour. La politique du Fonds consiste à avoir la majeure partie des placements de son portefeuille en titres négociés en Bourse et liquides (c.-à-d. des placements pouvant être facilement cédés sur le marché).

Le Fonds peut investir dans des dérivés, des titres de créance et des actions non cotées qui ne sont pas négociés sur un marché actif. En conséquence, il pourrait ne pas être en mesure de liquider rapidement ses placements dans ces instruments à des montants se rapprochant de la juste valeur, ou de réagir à des événements précis, comme une détérioration de la solvabilité d'un émetteur en particulier. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire surveille la position de liquidité du Fonds quotidiennement. Les tableaux ci-dessous présentent les passifs financiers du Fonds en les regroupant par échéance en fonction de la durée résiduelle jusqu'à l'échéance du contrat. Les montants représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés.

| 30 juin 2018 Passifs financiers | À vue | Moins de 3 mois | Total |
|--|----------------|-----------------|----------------|
| Options vendues | 62 410 | | 62 410 |
| Rachats à payer | 5 000 | | 5 000 |
| Montant à payer pour l'achat de placements | 67 052 | | 67 052 |
| Frais de gestion à payer | | 17 431 | 17 431 |
| Taxe de vente harmonisée à payer | | 2 674 | 2 674 |
| Charges à payer | | 27 049 | 27 049 |
| | 134 462 | 47 154 | 181 616 |

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

31 décembre 2017

| Passifs financiers | À vue | Moins de 3 mois | Total |
|--|--------|-----------------|---------|
| Options vendues | 34 676 | - | 34 676 |
| Montant à payer pour l'achat de placements | 63 007 | - | 63 007 |
| Frais de gestion à payer | - | 8 841 | 8 841 |
| Taxe de vente harmonisée à payer | - | 1 870 | 1 870 |
| Charges à payer | - | 24 521 | 24 521 |
| | 97 683 | 35 232 | 132 915 |

Les parts rachetables sont rachetables sur demande au gré du porteur. Cependant, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle présentée ci-dessus soit représentative des sorties de fonds réelles, puisque les porteurs de ces instruments les conservent habituellement plus longtemps.

Risque de marché

Les placements du Fonds sont exposés au risque de marché, qui est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Plus loin figure une analyse de sensibilité qui montre l'effet qu'auraient eu, sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, des changements raisonnablement possibles de la variable de risque pertinente à chaque date de présentation de l'information financière. Dans la pratique, les résultats réels peuvent différer et l'écart pourrait être important.

a) Risque de change

Le Fonds investit dans des instruments financiers libellés en devises autres que le dollar canadien. Ces placements donnent lieu à un risque de change, soit le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. Le Fonds a recours à des options sur les fonds de devises négociés en Bourse comme couverture pour réduire le risque de change.

Les tableaux ci-dessous indiquent les devises à l'égard desquelles le Fonds courait un risque important en dollars canadiens aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017. Les tableaux indiquent aussi l'incidence éventuelle sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de 5 % du dollar canadien par rapport à chacune des autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes.

| 30 juin 2018 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|--|------------|---------------|------------|---|---------------|---------|
| | Monétaire | Non monétaire | Total | Monétaire | Non monétaire | Total |
| Devises | | | | | | |
| Dollar américain | 876 315 | 13 357 142 | 14 233 457 | 43 816 | 667 857 | 711 673 |
| Euro | - | 144 615 | 144 615 | - | 7 231 | 7 231 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 4,1 % | 62,8 % | 66,9 % | 0,2 % | 3,1 % | 3,3 % |

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

| 31 décembre 2017 | Exposition | | | Incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | | |
|--|------------|---------------|-----------|---|---------------|---------|
| | Monétaire | Non monétaire | Total | Monétaire | Non monétaire | Total |
| Devises | | | | | | |
| Dollar américain | 297 334 | 7 621 262 | 7 918 596 | 14 867 | 381 063 | 395 930 |
| Euro | - | 143 953 | 143 953 | - | 7 198 | 7 198 |
| % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | 2,3 % | 59,6 % | 61,9 % | 0,1 % | 3,0 % | 3,1 % |

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, le Fonds ne détenait aucun instrument d'emprunt.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des placements de portefeuille fluctue du fait des variations des prix du marché, autres que celles qui découlent du risque de change ou du risque de taux d'intérêt, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement de portefeuille ou par l'ensemble des facteurs touchant tous les placements négociés sur le marché ou dans un segment de marché. Tous les placements de portefeuille présentent un risque de perte de capital. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur. Pour connaître la répartition de la valeur liquidative du Fonds par titre et par région, veuillez vous reporter à l'Inventaire du portefeuille.

L'indice de référence du Fonds est composé i) à 40 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé, et ii) à 60 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies (pondération rajustée quotidiennement). Si l'indice de référence avait augmenté ou diminué de 10 % au 30 juin 2018, toutes les autres variables restant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait augmenté ou diminué d'environ 1 143 475 \$, ou 5,3 % (583 265 \$, ou 4,5 %, au 31 décembre 2017). Cette variation est évaluée en fonction du coefficient bêta du Fonds, lequel est calculé selon la corrélation historique entre le rendement du Fonds et celui de l'indice de référence. En pratique, les résultats de négociation réels peuvent différer de ceux découlant de cette analyse de sensibilité et cette différence peut être importante.

d) Risque lié au secteur de la biotechnologie

Les sociétés du secteur de la biotechnologie investissent d'importantes sommes dans la recherche et le développement, ce qui ne donne pas nécessairement lieu à la mise au point de produits rentables. Ce secteur est également soumis à une réglementation gouvernementale croissante, ce qui peut retarder ou empêcher la mise en marché de nouveaux produits. La réussite d'un grand nombre de sociétés du secteur de la biotechnologie repose sur leur capacité à utiliser et à faire respecter leurs droits en matière de propriété intellectuelle ainsi que leurs brevets. Toute violation de ces droits pourrait avoir des répercussions financières défavorables. Les sociétés du secteur de la biotechnologie évoluent dans un milieu où prévaut une forte concurrence et connaissent des avancées technologiques rapides, ce qui peut faire en sorte que les produits ou les services d'une société deviennent rapidement désuets. Les sociétés du secteur sont également susceptibles de faire l'objet de poursuites relatives à la responsabilité liée au produit, et leurs frais d'assurance sont par conséquent élevés. La valeur marchande des placements dans le secteur de la biotechnologie est souvent fondée sur la spéculation ainsi que sur des attentes à l'égard de produits futurs,

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

de la progression de la recherche et de l'inscription de nouveaux produits auprès des organismes de réglementation. La volatilité des titres des sociétés du secteur de la biotechnologie, et surtout celle des nouvelles sociétés de petite taille, est souvent plus marquée que la volatilité du marché dans son ensemble.

Évaluation de la juste valeur

Le tableau ci-après présente les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière selon la hiérarchie de la juste valeur. La hiérarchie regroupe les actifs financiers et les passifs financiers selon trois niveaux fondés sur l'importance des données utilisées pour évaluer leur juste valeur. La hiérarchie de la juste valeur comprend les niveaux suivants :

Niveau 1 - les données sont les prix cotés non rajustés pour des instruments identiques dans des marchés actifs.

Niveau 2 - les données autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement pour l'actif ou le passif.

Niveau 3 - une ou plusieurs données importantes utilisées par une technique d'évaluation sont non observables pour établir la juste valeur des instruments.

Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, les instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière étaient regroupés selon la hiérarchie des justes valeurs comme suit :

| 30 juin 2018 | Niveau 1 \$ CA | Niveau 2 \$ CA | Niveau 3 \$ CA | Total \$ CA |
|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------|
| Actions - position acheteur | 16 498 310 | 764 893 | 165 000 | 17 428 203 |
| Obligations | - | - | 131 544 | 131 544 |
| Bons de souscription | 760 059 | 85 779 | - | 845 838 |
| Options achetées | 572 936 | - | - | 572 936 |
| Options vendues | (62 410) | - | - | (62 410) |
| | 17 768 895 | 850 672 | 296 544 | 18 916 111 |

| 31 décembre 2017 | Niveau 1 \$ CA | Niveau 2 \$ CA | Niveau 3 \$ CA | Total \$ CA |
|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------|
| Actions - position acheteur | 9 994 317 | 1 622 039 | - | 11 616 356 |
| Options achetées | 219 788 | - | - | 219 788 |
| Options vendues | (34 676) | - | - | (34 676) |
| | 10 179 429 | 1 622 039 | - | 11 801 468 |

Les évaluations de la juste valeur ci-dessus sont toutes récurrentes. La valeur comptable de la trésorerie, des souscriptions à recevoir, des intérêts à recevoir, du montant à payer pour l'achat de placements, des rachats à payer, des distributions à verser et des charges à payer ainsi que l'obligation du Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sont évaluées au coût amorti. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux 1 et 2 de la hiérarchie de la juste valeur au cours du semestre clos le 30 juin 2018 et de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

6) PARTS RACHETABLES

Pour les périodes closes les 30 juin 2018 et 2017, le Fonds offrait quatre catégories de parts rachetables : les parts de catégorie A, les parts de catégorie A1, les parts de catégorie F et les parts de catégorie F1. La catégorie de parts choisie a une incidence sur les commissions à payer par un investisseur, les frais de gestion à payer par le Fonds et la rémunération versée au courtier pour la vente de parts.

Toutes les catégories ont les mêmes objectifs, stratégies et restrictions en matière de placement, mais sont différentes en ce qui a trait à certaines caractéristiques, telles que les frais de gestion, les commissions de vente et les commissions de service. La valeur liquidative par part de chacune des catégories pourrait être différente en raison des frais, des charges et des distributions attribuables qui varient selon les catégories de parts. Ni le Fonds ni le gestionnaire n'exigent de frais ou de commission de vente à l'achat de parts du Fonds. Un courtier autorisé ou un conseiller peut exiger une commission de vente à l'achat pouvant atteindre 3,00 % au moment de l'achat des parts de catégorie A ou de catégorie A1, ce qui réduirait le montant investi dans les parts de catégorie A ou de catégorie A1 du Fonds.

Le nombre de parts émises, rachetées ou annulées au cours des semestres clos les 30 juin 2018 et 2017 pour chaque catégorie de parts est présenté dans les tableaux suivants.

| Pour les semestres clos les 30 juin | 2018 | 2017 |
|-------------------------------------|----------|----------|
| Catégorie A | | |
| Solde au début | 366 482 | 222 317 |
| Parts émises contre espèces | 307 744 | 140 485 |
| Parts rachetées | (26 695) | (39 479) |
| Solde à la fin | 647 531 | 323 323 |
| Catégorie A1 | | |
| Solde au début | 195 048 | 233 650 |
| Parts émises contre espèces | - | - |
| Parts rachetées | (14 965) | (21 297) |
| Solde à la fin | 180 083 | 212 353 |
| Catégorie F | | |
| Solde au début | 493 279 | 271 119 |
| Parts émises contre espèces | 466 329 | 207 422 |
| Parts rachetées | (16 017) | (65 131) |
| Solde à la fin | 943 591 | 413 410 |
| Catégorie F1 | | |
| Solde au début | 164 675 | 177 567 |
| Parts émises contre espèces | 5 451 | 16 648 |
| Parts rachetées | (10 673) | (18 339) |
| Solde à la fin | 159 453 | 175 876 |

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

Gestion du capital

Compte tenu de la capacité d'émettre et de racheter des parts rachetables, le capital du Fonds peut varier en fonction de la demande de rachats et de souscriptions du Fonds. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence en matière de capital imposé à l'externe et ne fait l'objet d'aucune restriction quant à l'émission et au rachat de parts rachetables à l'exception de ce qui est mentionné dans le prospectus.

Les objectifs de gestion du capital du Fonds sont les suivants :

- Investir le capital dans des placements qui respectent la description, l'exposition au risque et le rendement prévu indiqués dans le prospectus.
- Conserver des liquidités suffisantes pour couvrir les charges du Fonds et pouvoir répondre aux demandes de rachat qui sont présentées.
- Maintenir une taille suffisante pour rendre l'exploitation du Fonds rentable.

7) IMPÔTS SUR LE REVENU

Il est généralement supposé que le Fonds est en tout temps admissible à titre de «fiducie de fonds commun de placement», au sens donné à ce terme par la Loi de l'impôt, et que le Fonds a choisi, aux termes de la Loi de l'impôt, d'être une fiducie de fonds commun de placement depuis la date de sa constitution.

Chaque année d'imposition, le Fonds est assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt sur son revenu pour l'exercice, y compris les gains en capital imposables nets réalisés, déduction faite de la tranche de ces gains qu'il déduit au titre des montants payés ou payables aux porteurs de parts (que ce soit en espèces ou en parts) au cours de l'exercice. Un montant est considéré comme payable aux porteurs de parts dans l'année d'imposition si le Fonds le paie au cours de l'exercice ou si les porteurs de parts ont le droit au cours de l'année d'en exiger le paiement. Le Fonds prévoit distribuer chaque année, aux fins de l'impôt, une tranche suffisante de son revenu net et de ses gains en capital nets, ce qui lui permet de déduire des montants suffisants pour n'avoir à payer au cours de l'année, en règle générale, aucun impôt sur le revenu non remboursable en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt.

Pour chaque année d'imposition au cours de laquelle il est une fiducie de fonds commun de placement aux fins de la Loi de l'impôt, le Fonds a le droit de réduire l'impôt qu'il doit payer (de recevoir un remboursement à cet égard), le cas échéant, sur ses gains en capital nets réalisés selon un montant établi en vertu de la Loi de l'impôt en fonction des rachats de parts effectués au cours de l'exercice (le «remboursement au titre des gains en capital»). Le remboursement au titre des gains en capital dans une année d'imposition donnée pourrait ne pas être suffisant pour compenser entièrement l'impôt que le Fonds doit payer dans l'année d'imposition par suite de la disposition de titres en ce qui a trait aux rachats de parts.

Si le Fonds réalise un revenu aux fins de l'impôt en sus des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice et des gains en capital nets réalisés du Fonds, l'impôt y afférent pourrait être recouvré par le Fonds au cours de l'exercice en vertu des dispositions relatives au remboursement au titre des gains en capital de la Loi de l'impôt, de sorte que, de façon générale, le Fonds n'aurait pas à payer d'impôt sur le revenu aux termes de la partie I de la Loi de l'impôt.

Au 31 décembre 2017, le Fonds n'avait aucune perte en capital (néant au 31 décembre 2016) et des pertes autres qu'en capital de 1 451 830 \$ (319 141 \$ au 31 décembre 2016) aux fins fiscales, dont une tranche de 80 510 \$ viendra à échéance en 2035, une tranche de 238 631 \$ viendra à échéance en 2036 et une tranche de 1 132 689 \$ viendra à échéance en 2037, qui peuvent être reportées en avant et portées en diminution du bénéfice imposable dans les années à venir.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

8) FRAIS ET CHARGES D'EXPLOITATION

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion (les «frais de gestion») à (jusqu'à) un taux annuel de i) 2,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A; ii) 1,00 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie A1; iii) 1,25 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F; et iv) 0 % de la tranche de la valeur liquidative représentée par les parts de catégorie F1, calculés quotidiennement et versés mensuellement à terme échu, majorés des taxes applicables.

Le Fonds paie toutes les charges engagées dans le cadre de son exploitation et de son administration, lesquelles sont réparties au prorata entre les catégories de parts.

Ces charges comprennent les frais de préparation, d'impression et de mise à la poste des rapports périodiques à l'intention des porteurs de parts, les honoraires payables à un dépositaire des actifs du Fonds, les honoraires payables aux auditeurs et aux conseillers juridiques, les taxes et impôts payables par le Fonds ou auxquels le Fonds est assujéti et les autres charges d'exploitation générales.

Les charges administratives comprennent les autres charges liées aux communications destinées aux porteurs de parts, la rémunération payable à l'agent d'évaluation et au service indépendant d'établissement du prix pour la prestation de certains services d'évaluation, la rémunération payable à l'agent des transferts et l'agent chargé de la tenue des registres pour la prestation de certains services financiers, de tenue de registres et de communications d'information et de services administratifs généraux, les honoraires payables aux comptables, les frais courants, notamment les droits réglementaires et de licence, et les charges liées aux opérations de portefeuille.

Le gestionnaire peut établir une limite maximale pour les charges d'exploitation annuelles totales du Fonds. Le gestionnaire ou les membres de son groupe peuvent régler certaines charges d'exploitation du Fonds afin de garder les charges d'exploitation annuelles du Fonds en dessous de cette limite établie. Les montants pris en charge par le gestionnaire, le cas échéant, sont présentés aux états du résultat global. En tout temps, le gestionnaire peut cesser de prendre en charge des charges.

Chaque catégorie de parts est responsable de régler les charges qui lui sont spécifiquement liées et une partie proportionnelle des charges qui sont communes à toutes les catégories de parts.

Commissions de courtage et accords de paiement indirect

Pour le semestre clos le 30 juin 2018, des «accords de paiement indirect» de 24 823 \$ (16 395 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2017), dans le cadre desquels un courtier est rémunéré au moyen de commissions en contrepartie de ses services de courtage, ont été utilisés pour régler des charges d'exploitation du Fonds.

Honoraires de rendement

En contrepartie des services rendus au Fonds, le gestionnaire avait le droit de recevoir du Fonds des honoraires de rendement à l'égard de chaque trimestre civil si le pourcentage d'augmentation de la valeur liquidative par part d'une catégorie de parts du Fonds, depuis le(s) dernier(s) trimestre(s) civil(s) où des honoraires de rendement ont été versés, dépasse le pourcentage de profit ou de perte de l'indice de référence (l'«indice de référence») à l'égard de la même période, et pourvu que la valeur liquidative par part du Fonds (y compris les distributions) soit supérieure à toutes les valeurs précédentes à la clôture de chaque trimestre antérieur au cours duquel des honoraires de rendement ont été versés.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Notes des états financiers - 30 juin 2018 (non audité) (suite)

Les honoraires de rendement seront équivalant à ce rendement excédentaire par part multiplié par le nombre de parts en circulation à la clôture du trimestre et par 20 %.

L'indice de référence du Fonds est composé :

- i) à 40 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice plafonné S&P/TSX du secteur des soins de santé;
- ii) à 60 % du profit ou de la perte en pourcentage de l'indice NASDAQ du secteur des biotechnologies.

9) OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les activités de placement du Fonds sont gérées par Next Edge Capital Corp.

a) Frais de gestion et honoraires de rendement

En vertu du contrat de gestion des placements, le Fonds a mandaté le gestionnaire pour lui fournir des services de gestion (se reporter à la note 8, *Frais et charges d'exploitation*). Le total des frais de gestion pour le semestre clos le 30 juin 2018 s'est élevé à 115 692 \$ (29 828 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2017) et est présenté dans les états du résultat global, et des frais à payer au gestionnaire de 17 431 \$ au 30 juin 2018 (8 841 \$ au 31 décembre 2017) sont présentés dans les états de la situation financière. Les honoraires de rendement pour le semestre clos le 30 juin 2018 se sont élevés à néant (269 097 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2017) et les honoraires à payer au gestionnaire totalisaient néant au 30 juin 2018 (néant au 31 décembre 2017).

b) Honoraires du comité d'examen indépendant

La rémunération totale versée aux membres du comité d'examen indépendant attribuable au Fonds pour le semestre clos le 30 juin 2018, présentée dans l'état du résultat global, s'est élevée à 9 720 \$ (4 074 \$ pour le semestre clos le 30 juin 2017) et était composée uniquement de frais fixes. Aux 30 juin 2018 et 31 décembre 2017, aucun montant n'était à payer à l'égard des honoraires du comité d'examen indépendant.

Next Edge Bio-Tech Plus Fund

Renseignements généraux

GESTIONNAIRE ET PRINCIPAL DISTRIBUTEUR

Next Edge Capital Corp.
1, Toronto Street, bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Téléphone : 416 775-3600
Télécopieur : 416 775-3601
Sans frais : 1 877 860-1080

www.nextedgecapital.com

DÉPOSITAIRE, AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT D'ÉVALUATION

RBC Investor & Treasury Services
155, Wellington Street West
Toronto (Ontario) M5V 3H6

www.rbcits.com

COURTIER

BMO Marchés des capitaux - Services de
courtage primaire
100, King Street West, 6^e étage
Toronto (Ontario) M5X 1H3

www.bmocm.com

AUDITEURS

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.
100, Adelaide Street West, C. P. 1
Toronto (Ontario) M5H 0B3

www.ey.com/ca/fr

CONSEILLER JURIDIQUE

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
333, Bay Street, bureau 2400
Toronto (Ontario) M5H 2T6

www.fasken.com

Next Edge Capital Corp.
1, Toronto St., bureau 200
Toronto (Ontario) M5C 2V6

Tél. : 416 775-3600
Télec. : 416 775-3601

www.nextedgecapital.com